

RÈGLEMENT DU CONCOURS

« Polinkowe Historie »

2025

Généralités

Le concours « Polinkowe Historie » est organisé afin de promouvoir **la lecture de livres en polonais comme l'une des meilleures méthodes d'apprentissage du polonais à l'oral et à l'écrit.**

Grâce à la proposition du concours et aux formations et activités entreprises en lien avec ce concours, nous espérons développer chez les enfants et les jeunes un rapport intellectuel et émotionnel au livre comme source de savoir et développer leur imagination, leur créativité, leur mémoire visuelle et associative.

Le concours s'adresse aux enfants et aux jeunes vivant en dehors de la Pologne.

Objectifs du concours :

- développer l'imagination, la créativité et la capacité de rédiger de courts textes en polonais
- perfectionner la maîtrise de la langue polonaise
- promouvoir des livres en polonais
- montrer la richesse de la biculture et du bilinguisme chez les enfants et les jeunes polonais vivant à l'étranger

2

L'organisateur du Concours est **l'Association d'Activité Culturelle Franco-Polonaise Apolina à Toulouse – Ecole Polonaise « Polinka »** (*Action cofinancée dans le cadre de la prise en charge du Sénat de la République de Pologne sur la diaspora polonaise et les Polonais à l'étranger en 2025*)

3

Le concours s'adresse aux enfants et aux jeunes de la diaspora polonaise et aux enfants de Polonais vivant hors de Pologne, âgés de 6 à 19 ans. Il n'est pas nécessaire d'étudier dans une école polonaise pour participer au concours.

Conditions de participation

4

La condition pour participer au Concours est de remplir le Formulaire d'inscription envoyé en pièce jointe à l'e-mail d'invitation et de l'envoyer, avec l'œuvre, de la manière décrite dans les points suivants du Règlement. Les œuvres soumises sans un formulaire complet et lisible ne seront pas qualifiées pour l'évaluation par le jury.

5

La soumission d'une œuvre au Concours équivaut à l'acceptation des présentes Conditions Générales avec la disposition suivante : « Je consens au traitement de mes données personnelles et/ou de celles de mon enfant (dans le cas de participants mineurs), contenues dans le Formulaire de Concours ci-dessus aux fins nécessaires à la mise en œuvre du concours « Polinkowe Histoire » (conformément à la loi du 10 mai 2018 sur la protection des données personnelles).

Je consens à rendre publics mon nom et prénom ou celui de mon enfant dans toutes les annonces et informations concernant ce Concours et ses résultats. Je déclare que j'ai fourni volontairement mes données et que j'ai été informé du droit d'accès aux données fournies et de la possibilité de les corriger. Je déclare avoir pris connaissance du Règlement de la XVI^e édition du Concours « Polinkowe Histoire ». Je déclare en outre que l'œuvre du concours est mon œuvre originale (ou celle de mon enfant), qui n'a pas encore été présentée dans d'autres concours ou médias, et j'accepte la diffusion, publication, abréviation et édition de l'œuvre soumise.

La publication de fragments ou d'œuvres entières du concours dans les médias nécessite l'accord de l'Association et la mention : L'œuvre a été soumise à la première édition du concours « Polinkowe Histoire ».

Je sais qu'après le Concours, l'œuvre devient la propriété de l'Organisateur et ne sera pas renvoyée à l'auteur. J'accepte la publication de mon image (celle de mon enfant) dans le matériel post-concours (photos, vidéos, internet, réseaux sociaux).

6

Le critère formel pour l'acceptation d'une œuvre au Concours est le caractère original de l'œuvre. Les œuvres non originales ne seront pas évaluées.

7

Pour une édition donnée du Concours, chaque participant ne peut soumettre qu'une seule œuvre sur un sujet donné.

8

La soumission de l'œuvre pour participer au Concours est considérée comme une déclaration simultanée que l'œuvre n'enfreint pas les droits d'auteur de tiers. Toute réclamation relative aux droits d'auteur relève de la responsabilité du participant au concours.

9

Critères d'évaluation des œuvres :

- respect du message idéologique du Concours
- valeurs artistiques
- originalité des idées
- respect du thème

L'évaluation des œuvres tiendra également compte :

- de l'implication dans la préparation de l'œuvre
- de la créativité

10

Formes des œuvres pouvant être soumises au concours :

- œuvres d'art plastique dans n'importe quelle technique et au format A4 maximum
- œuvres écrites en polonais – nouvelle, bande dessinée, poème et livre pour enfants – format A4. Les œuvres peuvent être enrichies d'illustrations et de photographies qui sont la propriété de l'auteur de l'œuvre ou qui proviennent d'une source accessible au public, mais avec une indication de leur origine. L'utilisation non autorisée de photographies, de films et de documents imprimés relèvent de la responsabilité de l'auteur de l'œuvre.

11

Exigences formelles pour les œuvres de concours :

- L'œuvre doit être signée du nom et du prénom de l'auteur
- Les œuvres ne sont acceptées qu'à titre individuel. Les œuvres collectives soumises ne seront pas évaluées.
- Les œuvres écrites doivent être rédigées dans une police de caractères de 11 à 12 points. Les caractères polonais doivent être utilisés : ą, ę, ó, ś, ł, ż, ź, ć, ń.

13

Les œuvres doivent être envoyées à l'Organisateur :

Soit par e-mail : ecolepolinka@gmail.com

Soit par courrier postal :

*Polska Szkoła „Polinka”
39 Rue des Azalées
31240 L'Union Francia*

Les soumissions autres que celles décrites ci-dessus ne seront pas évaluées.

14

Le but du concours est d'écrire une nouvelle sous l'une des formes suivantes. Le sujet de l'histoire est libre, il est seulement important que l'histoire présente des anecdotes de la vie de l'enfant ou jeune bilingue polonais.

Des catégories pour différents groupes d'âge ont été prévues, y compris pour les groupes les plus jeunes qui ne savent pas encore écrire :

Objet:		Catégories d'âge :
Nouvelle avec illustrations	Art plastique et littérature	6-9 ans (année de naissance 2016, 2017, 2018, 2019)
Poème	Littérature	
Bande dessinée	Art plastique et littérature	10-13 ans (année de naissance 2012, 2013, 2014, 2015)

		14-18 ans (année de naissance 2009, 2010, 2011)
Marque-page de livre	Art plastique	3-5 ans (année de naissance 2020,2021,2022)
Livre pour jeunes enfants - sans texte	Art plastique et littérature	6-9 ans (année de naissance 2016, 2017, 2018, 2019)

15

Les œuvres doivent être soumises avant le **1er décembre 2025**.

16

Les résultats du concours seront annoncés sur Facebook et sur le site web du concours avant le **10 décembre 2025**. Les informations sur les résultats ne sont PAS envoyées individuellement aux participants du Concours. Après la publication des résultats, les gagnants et les mentions honorables recevront des informations sur la réception des prix.

17

L'Organisateur du Concours se réserve le droit de reporter la date d'annonce des résultats.

18

Prix du concours :

- Prix pour les 3 premières places
- Chaque participant recevra un recueil de toutes les œuvres du concours

19

Les prix matériels pour les gagnants et les mentions honorables du concours seront envoyés par la poste.

21

L'Organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications au Règlement, qui seront publiées sur Facebook et sur le site internet www.association-apolina.fr

Au nom du comité d'organisation du concours
Beata Kowalska – Coordinatrice du concours